

<b>Objet</b>	Conseil Municipal du 22 octobre 2020	<b>Secrétaire de séance</b>	T. Chevillet
<b>Participants</b>	L. Puche, V. Corbière, M. Grima, J. Cosentino, T. Chevillet, C. Boudet, C. Allié, L. Aubertin, P. Bouissieren, M. Gonzalez, D. Cauby, S. Tortosa, A. Kachaou, J. M. Soto, J.C. Vidal		
<b>Excusés</b>	A. Rolland, J. Bassan, L. L'Epine, S. Tortosa, A. Gervais		
<b>Pouvoirs</b>	A. Rolland, donne pouvoir à J. Cosentino, L. L'Epine donne pouvoir à L. Puche, J. Bassan donne pouvoir à V. Corbière, S. Tortosa donne pouvoir à J. M. Soto.		

**ORDRE DU JOUR :**

- 1. Approbation du précédent compte rendu**
- 2. Acquisition d'un défibrillateur**
- 3. Police pluri communale ou police municipale**
- 4. Aide financière de 200 € pour la prévention routière**
- 5. Délibérations :**
  - 5.1 Régularisation recettes titrées mais non encaissées.
  - 5.2 Cartes cadeaux de fin d'année aux agents communaux.
  - 5.3 Primes exceptionnelle Covid 19 aux agents communaux.
  - 5.4 Dépenses Investissement 2021.
  - 5.5 Décision modificative au compte 20 article 2051.
  - 5,6 Adoption rapport CLECTC définitive 2020 (montant prévisionnel 2020 définitif)
  - 5.7 Refus du transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanismes en tenant lieu et carte communale » à la CAHM
  - 5.8 Re prescrire l'élaboration du PLU
  - 5.9 Choix de l'entreprise Lot 4 mobilier urbain, aménagement des abords du groupe scolaire.
- 7. Questions diverses**

**Thierry Chevillet est nommé secrétaire de séance.**

**1- Approbation du CR du conseil municipal du 3/09/2020**

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

**Vote : 18 pour (y compris les 4 pouvoirs)**

**2- Acquisition d'un défibrillateur**

Monsieur le Maire propose d'acheter un défibrillateur.

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint fait remarquer que le prix proposé par le seul fournisseur reçu est excessif.

La proposition de consulter plusieurs fournisseurs pour permettre un choix raisonné est retenue.

**3. Police pluri communale ou police municipale**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se déterminer sur un choix entre :

- Faire intervenir la police d'une commune limitrophe quelques heures par semaine, ce qui implique de passer une convention avec cette commune.
- Ou créer une police municipal à Tourbes, le coût d'un policier la 1<sup>ère</sup> année est de 77 K€ dont 20 k€ pour un véhicule. La présence de l'agent est limitée à # 200 jours/an.

Des contacts seront pris avec plusieurs communes afin d'approfondir le premier choix.

#### **4. Aide financière de 200 € pour la prévention routière**

Cette association demande une subvention de 200 €. Le Conseil propose de soumettre cette demande au Conseil Municipal enfants.

#### **5. Délibérations**

##### **5.1 Régularisation recettes titrées mais non encaissées**

Certains titres restant impayés malgré plusieurs relances du Trésor Public, il convient de les admettre en non-valeur. Il s'agit de revenus immeubles et de repas de la restauration scolaire non payés. Le montant total s'élève à 1 029,84 €.

**Vote : 18 pour (y compris les 4 pouvoirs)**

##### **5.2 Cartes cadeaux de fin d'année aux agents communaux**

Une prime de fin d'année sous forme de cartes cadeaux d'un montant de 200 € par agent est proposée par Monsieur le Maire.

**Vote : 18 pour (y compris les 4 pouvoirs)**

##### **5.3 Primes exceptionnelle Covid-19 aux agents communaux**

Monsieur le Maire propose une prime exceptionnelle COVID plafonnée à 1 280 €, à distribuer aux agents concernés, au prorata des heures travaillées pendant le confinement. Cette prime sera versée avant le 31/12.

**Vote : 18 pour (y compris les 4 pouvoirs)**

##### **5.4 Dépenses Investissement 2021**

Avant le vote du budget 2021, Monsieur le Maire propose au Conseil l'autorisation d'engager et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020.

**Vote : 18 pour (y compris les 4 pouvoirs)**

##### **5.5 Décision modificative au compte 20 article 2051**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il est nécessaire de modifier le Budget Principal 2020 de la façon suivante :

- Dépense de fonctionnement article 6541 + 1 000 €, article 61551 – 1 000 € (régularisation des recettes non titrées)
- Dépenses investissement : article 2051 + 1 000 €, article 2128 – 1 000 € (licence logiciel non prévu initialement)

**Vote : 18 pour (y compris les 4 pouvoirs)**

##### **5.6 Adoption rapport CLETC définitive 2020 (montant prévisionnel 2020 définitif)**

Après lecture du rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges qui s'est réunie le 23 septembre 2020 pour déterminer le montant définitif de l'attribution de compensation pour l'année 2020 (pour la Commune de Tourbes ce montant est de 23 916 €), Monsieur le Maire demande de valider ce rapport.

**Vote : 18 pour (y compris les 4 pouvoirs)**

##### **5.7 Refus du transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanismes en tenant lieu et carte communale » à la CAHMLocaux communaux**

Monsieur le Maire expose qu'il n'apparaît pas opportun de transférer cette compétence à la Communauté d'agglomérations et propose aux membres du conseil de s'opposer à ce transfert.

**Vote : 18 pour (y compris les 4 pouvoirs)**

**5.8 Re prescrire l'élaboration du PLU**

L'objectif est multiple : définition des objectifs à poursuivre, définition des modalités de concertation et débats sur les objectifs et orientations du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) prenant en compte l'urbanisme, le logement, les transports et déplacements, l'implantation commerciale, les équipements publics, le développement économique et le développement du tourisme et outils culturels."

Monsieur le Maire propose de valider la reprise de l'élaboration du PLU.

**Vote : 18 pour (y compris les 4 pouvoirs)**

**5.9 Choix de l'entreprise Lot 4 mobilier urbain, aménagement des abords du groupe scolaire.**

A l'issue de la consultation sur le mobilier urbain dans le cadre des aménagements des abords du groupe scolaire, la société SOBAT a été retenue. Le montant du marché s'élève à 30 024 € HT.

Monsieur le Maire propose de retenir cette Société.

**Vote : 18 pour (y compris 4 le pouvoir)**

**6. Questions diverses**

**6.1 Groupe scolaire**

La commission de sécurité du 22/10 a donné son feu vert. La rentrée des classes se fera donc le 2/11 à la nouvelle école.

**6.2 Utilisation du Foyer des campagnes**

Quelque soit l'activité, Monsieur le Maire limite à 6 personnes le nombre total de participants.

**6.3 Vidéo protection**

2 devis sont parvenus : IPERION 83 k€, ALLEZ 49 k€. INEOS sera reçu prochainement.

**6.4 Fourrière**

Une étude est à mener pour optimiser l'évacuation des véhicules abandonnés sur la commune.

**6.5 Avenue du petit train**

Monsieur le Maire a rencontré des représentants de Terre du Soleil qui se sont engagés à prendre en charge la réfection de l'avenue du Petit Train et ceci avant la fin de l'année.

**6.6 Prêt de la banque des Territoires pour le groupe scolaire.**

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur le Député de la circonscription pour une intervention auprès de cette banque. Cette action est renforcée par Monsieur l'adjoint aux finances qui a établi un courrier à l'intention de Monsieur le Député. Monsieur le Député doit nous donner une réponse rapide.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 32 mn.**